



Monsieur Jean François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle
Président de la CDA de La Rochelle
Président du CCAS de La Rochelle

La Rochelle le 30 août 2024

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du samedi 7 septembre 2024.

Monsieur le Maire Président,

A l'heure où les organisations de jeunesse appellent à des mobilisations partout dans le pays le samedi 7 septembre pour réclamer du président de la République le respect du vote des citoyens et donc de la démocratie lors des législatives, le syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle ne peut en toute responsabilité rester spectateur face à cet instant de l'histoire si crucial pour notre avenir.

Dans notre champ professionnel, la colère est grande aussi pour les fonctionnaires et agents publics qui se sentent stigmatisés et méprisés. Alors qu'ils démontrent chaque jour leur implication, mise en lumière à chaque fois qu'ils doivent assurer leurs missions dans des cas d'urgence extrême comme la période Covid ou les événements climatiques, la preuve de l'efficacité de la fonction publique n'est pas à démontrer. Pourtant, elle subit depuis des années une politique de désengagement financier de l'état, de déréglementations tout azimuts, de privatisations, et la politique de M Macron accentuant l'austérité en porte l'entière responsabilité.

Localement, le déni de démocratie est monnaie courante. Nous n'avons cessé d'alerter sur le simulacre de dialogue social qui a lieu dans nos collectivités. Les instances paritaires sont devenues des chambres d'enregistrement lorsqu'elles ont lieu. Peu importe les votes des organisations syndicales. Au CCAS de La Rochelle, des réorganisations de services ont lieu sans même consulter les instances. D'ailleurs, les instances ne se réunissent même plus. A la ville et à la CDA, lors du dernier CST, il a été demandé aux organisations syndicales de siéger et voter sans la présence des responsables des services concernés, et sans même débattre, pour nous « punir » d'avoir refusé de siéger au CST précédent...

L'espoir suscité par le vote aux dernières législatives est immense, nos exigences sociales le sont tout autant ! Le Président Macron nous oblige à la mobilisation générale. En cela nous exigeons qu'un gouvernement du Nouveau Front populaire soit formé pour :

- • **L'augmentation des salaires et des pensions avec un point d'indice à 6 euros et un SMIC à 2000 euros brut**
- • **L'abrogation de la réforme des retraites, celle de l'assurance chômage, et de la loi de transformation de la fonction publique**
- • **L'investissement dans nos services publics sur tous les territoires et l'arrêt de toutes les privatisations**
- • **L'amélioration des conditions de travail en rétablissant les CHSCT et en redonnant un vrai pouvoir aux instances paritaires**
- • **La réindustrialisation du pays pour répondre au défi environnemental**

Et localement nous revendiquons la mise en place d'une réelle démocratie sociale dans nos trois collectivités.

Pour toutes ces raisons, nous déposons ce préavis de grève de 0 h à 24 h pour le samedi 7 septembre pour l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et les agents contractuels de nos trois collectivités Ville, CDA et CCAS.

Le Secrétaire général

 Gaël Oriol



Monsieur Jean François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle
Président de la CDA de La Rochelle
Président du CCAS de La Rochelle

La Rochelle le 30 août 2024

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du samedi 7 septembre 2024.

Monsieur le Maire Président,

A l'heure où les organisations de jeunesse appellent à des mobilisations partout dans le pays le samedi 7 septembre pour réclamer du président de la République le respect du vote des citoyens et donc de la démocratie lors des législatives, le syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle ne peut en toute responsabilité rester spectateur face à cet instant de l'histoire si crucial pour notre avenir.

Dans notre champ professionnel, la colère est grande aussi pour les fonctionnaires et agents publics qui se sentent stigmatisés et méprisés. Alors qu'ils démontrent chaque jour leur implication, mise en lumière à chaque fois qu'ils doivent assurer leurs missions dans des cas d'urgence extrême comme la période Covid ou les événements climatiques, la preuve de l'efficacité de la fonction publique n'est pas à démontrer. Pourtant, elle subit depuis des années une politique de désengagement financier de l'état, de déréglementations tout azimuts, de privatisations, et la politique de M Macron accentuant l'austérité en porte l'entière responsabilité.

Localement, le déni de démocratie est monnaie courante. Nous n'avons cessé d'alerter sur le simulacre de dialogue social qui a lieu dans nos collectivités. Les instances paritaires sont devenues des chambres d'enregistrement lorsqu'elles ont lieu. Peu importe les votes des organisations syndicales. Au CCAS de La Rochelle, des réorganisations de services ont lieu sans même consulter les instances. D'ailleurs, les instances ne se réunissent même plus. A la ville et à la CDA, lors du dernier CST, il a été demandé aux organisations syndicales de siéger et voter sans la présence des responsables des services concernés, et sans même débattre, pour nous « punir » d'avoir refusé de siéger au CST précédent...

L'espoir suscité par le vote aux dernières législatives est immense, nos exigences sociales le sont tout autant ! Le Président Macron nous oblige à la mobilisation générale. En cela nous exigeons qu'un gouvernement du Nouveau Front populaire soit formé pour :

- • **L'augmentation des salaires et des pensions avec un point d'indice à 6 euros et un SMIC à 2000 euros brut**
- • **L'abrogation de la réforme des retraites, celle de l'assurance chômage, et de la loi de transformation de la fonction publique**
- • **L'investissement dans nos services publics sur tous les territoires et l'arrêt de toutes les privatisations**
- • **L'amélioration des conditions de travail en rétablissant les CHSCT et en redonnant un vrai pouvoir aux instances paritaires**
- • **La réindustrialisation du pays pour répondre au défi environnemental**

Et localement nous revendiquons la mise en place d'une réelle démocratie sociale dans nos trois collectivités.

Pour toutes ces raisons, nous déposons ce préavis de grève de 0 h à 24 h pour le samedi 7 septembre pour l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et les agents contractuels de nos trois collectivités Ville, CDA et CCAS.

Le Secrétaire général

 Gaël Oriol



Monsieur Jean François FOUNTAINE
Maire de La Rochelle
Président de la CDA de La Rochelle
Président du CCAS de La Rochelle

La Rochelle le 30 août 2024

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour la journée du samedi 7 septembre 2024.

Monsieur le Maire Président,

A l'heure où les organisations de jeunesse appellent à des mobilisations partout dans le pays le samedi 7 septembre pour réclamer du président de la République le respect du vote des citoyens et donc de la démocratie lors des législatives, le syndicat CGT des territoriaux de La Rochelle ne peut en toute responsabilité rester spectateur face à cet instant de l'histoire si crucial pour notre avenir.

Dans notre champ professionnel, la colère est grande aussi pour les fonctionnaires et agents publics qui se sentent stigmatisés et méprisés. Alors qu'ils démontrent chaque jour leur implication, mise en lumière à chaque fois qu'ils doivent assurer leurs missions dans des cas d'urgence extrême comme la période Covid ou les événements climatiques, la preuve de l'efficacité de la fonction publique n'est pas à démontrer. Pourtant, elle subit depuis des années une politique de désengagement financier de l'état, de déréglementations tout azimuts, de privatisations, et la politique de M Macron accentuant l'austérité en porte l'entière responsabilité.

Localement, le déni de démocratie est monnaie courante. Nous n'avons cessé d'alerter sur le simulacre de dialogue social qui a lieu dans nos collectivités. Les instances paritaires sont devenues des chambres d'enregistrement lorsqu'elles ont lieu. Peu importe les votes des organisations syndicales. Au CCAS de La Rochelle, des réorganisations de services ont lieu sans même consulter les instances. D'ailleurs, les instances ne se réunissent même plus. A la ville et à la CDA, lors du dernier CST, il a été demandé aux organisations syndicales de siéger et voter sans la présence des responsables des services concernés, et sans même débattre, pour nous « punir » d'avoir refusé de siéger au CST précédent...

L'espoir suscité par le vote aux dernières législatives est immense, nos exigences sociales le sont tout autant ! Le Président Macron nous oblige à la mobilisation générale. En cela nous exigeons qu'un gouvernement du Nouveau Front populaire soit formé pour :

- • **L'augmentation des salaires et des pensions avec un point d'indice à 6 euros et un SMIC à 2000 euros brut**
- • **L'abrogation de la réforme des retraites, celle de l'assurance chômage, et de la loi de transformation de la fonction publique**
- • **L'investissement dans nos services publics sur tous les territoires et l'arrêt de toutes les privatisations**
- • **L'amélioration des conditions de travail en rétablissant les CHSCT et en redonnant un vrai pouvoir aux instances paritaires**
- • **La réindustrialisation du pays pour répondre au défi environnemental**

Et localement nous revendiquons la mise en place d'une réelle démocratie sociale dans nos trois collectivités.

Pour toutes ces raisons, nous déposons ce préavis de grève de 0 h à 24 h pour le samedi 7 septembre pour l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et les agents contractuels de nos trois collectivités Ville, CDA et CCAS.

Le Secrétaire général

 Gaël Oriol